

LA

PIVE

eren
PAROISSE
DES HAUTES JOUX

N° 143

Paroisse des Hautes Joux

Août 2025

MEDITORIAL

Quentin Beck

Comment prier ?



« Seigneur, apprends-nous à prier » (Luc 11, 1). Cette demande d'un disciple à Jésus peut nous sembler étrange. Avons-nous vraiment besoin d'apprendre à prier ? Même sans être très religieux, il nous suffit de traverser des turbulences ou de perdre nos clés pour que nous nous souvenions comment prier.

Nous avons tous prié un jour, et tous, à un moment ou un autre, nous avons été confrontés à cette réalité : nos prières ne sont pas toujours exaucées. Alors, que faire de cette promesse de Jésus : « Demandez, et vous recevrez » ? Faut-il prier plus fort ? Avoir plus de foi ?

Jésus lui-même n'a pas toujours été exaucé. À Gethsémané, il a prié pour que la souffrance à venir lui soit épargnée. Pourtant, il sera condamné à mourir sur la croix. Cela montre que la prière ne dépend pas de notre foi, de la force avec laquelle nous prions, ni des mots utilisés et que la prière n'a jamais été une garantie de recevoir ce que nous voulons.

Je crois que la prière n'est pas un examen devant Dieu, un test à réussir sous peine de ne pas être entendu. Ce n'est pas une performance spirituelle où il faudrait trouver les bons mots, le bon ton, la bonne attitude. La prière est un chemin. Un processus dans lequel on entre, et qui, petit à petit, vient nous transformer en profondeur.

À cette question du disciple, Jésus répondra par la prière du Notre Père. Celle dernière nous invite à ne pas prier dans le seul but de trouver des réponses ou des solutions. Elle nous invite à prier pour chercher Dieu. Et cela change tout. La prière ne ferme pas l'avenir avec des demandes précises, elle l'ouvre à la présence de Dieu. Elle nous apprend à nous tenir devant lui avec confiance, à accueillir sa volonté, à vivre le présent avec foi et déposer notre avenir entre ses mains. Ce n'est pas une méthode pour changer la réalité à notre convenance, mais une manière d'entrer dans une relation qui peut changer notre regard et notre cœur.

Et surtout, la prière ouvre l'avenir. Elle nous libère de l'illusion que nous pouvons tout contrôler, tout prévoir. Elle fait place à ce que Dieu peut accomplir, parfois autrement, parfois bien au-delà de ce que nous aurions osé demander. Prier, c'est oser croire qu'un autre avenir est possible. Non pas celui que nous avons prévu, mais celui que Dieu rend possible dans sa grâce.

Alors cette semaine, peut-être que notre prière pourrait être toute simple : « Seigneur, apprend-moi à prier. » Non pas pour obtenir plus, mais pour vivre plus proche de Lui, et remettre l'avenir entre ses mains.



**Désirez-vous recevoir La Pive par courrier électronique ?
Demandez-le-nous simplement à l'adresse hautesjoux@eren.ch**

Changements paroissiaux

Christine Hahn

Comme vous le savez, notre Eglise cantonale (EREN), comme toutes les Eglises institutionnelles d'occident, voit sa participation diminuer et ses finances baisser. Il s'agit donc pour l'EREN, comme pour notre paroisse, de trouver de nouvelles manières d'annoncer l'Evangile. C'est un défi, mais nous sommes convaincus que le Seigneur nous accompagne dans cette tâche. Il continue à fortifier notre espérance et notre persévérance. Nous restons à l'écoute de son Esprit pour trouver les meilleures solutions possibles, mais également pour assumer des choix difficiles.

Lors du dernier Synode, les députés ont accepté le nouveau tableau des postes pour les paroisses, proposé par le Conseil synodal. Si vous le souhaitez, vous pouvez relire les documents sur ce lien ci-dessous¹. Pour la paroisse des Hautes-Joux, nous passons de 2,5 postes de ministres à 1,45. Cependant, l'organisation des services funèbres et l'accompagnement de la jeunesse (12-20 ans) s'organise de manière interparoissiale et vient augmenter ce pourcentage.

Dans cette Pive nous communiquons sur l'organisation des services funèbres. Dans les prochaines, nous vous informerons au fur et à mesure des changements qui impactent les ministres, le Conseil paroissial et la communauté dans son ensemble.

Nous sommes reconnaissants pour vos prières et vos encouragements dans ces changements, mais surtout que nous gardions les yeux fixés sur le Christ qui nous conduit.

¹ <https://www.eren.ch/documentation/wp-content/uploads/sites/2/2025/05/synode-197-documents.pdf>

Organisation des services funèbres dans la paroisse

En décembre 2023, le Synode décidait une nouvelle organisation pour les services funèbres appelé SIAD (service interparoissial d'accompagnement du deuil). Pour notre paroisse, cela implique une collaboration plus forte avec la paroisse de la Chaux-de-Fonds. Nous y avons réfléchi intensément pour essayer de trouver au mieux comment accompagner les familles endeuillées. Dès le 1^e juillet de cette année, le système se met en place. Une foule de petits détails comme le partage de clés ou de documents et d'informations sur les temples et leurs habitudes se sont déjà échangés entre collègues.

Pour les paroissiens et les familles les conséquences sont les suivantes :

- sans demande particulières des familles endeuillées, les pompes-funèbres contacteront la personne de garde pour assurer l'organisation du service funèbre et l'accompagnement de la famille.
- si vous souhaitez être suivi par un pasteur de la paroisse, vous pouvez le signaler soit directement au ministre soit aux pompes-funèbres. Nous ferons tout notre possible pour répondre à votre demande.

Nous avons constaté lors du premier semestre 2025 que malgré des agendas chargés, nous trouvons presque toujours une possibilité pour accompagner les familles de la paroisse. Nous sommes donc confiants de pouvoir continuer ce service. Nous comptons sur votre compréhension quand cela n'est vraiment pas possible.

Le message le plus important : **Il y aura toujours quelqu'un pour vous accompagner lors d'un deuil.**

Concernant le culte de souvenir, nous avons décidé entre tous les collègues d'en garder deux. Un à la Chaux-de-Fonds fin novembre et un dans les Hautes-Joux entre Pâques et l'ascension. Vous serez invités au culte de la paroisse indépendamment du ministre qui a célébré le service funèbre. Ces cultes ont lieu le dimanche matin.

Cultes du 10 août au 21 septembre

10 août	9 :45	Temple des Ponts-de-Martel
17 août	9 :45	Temple du Locle
24 août	9 :45	Temple du Locle
31 août	10 :00	Les Ponts-de-Martel, Grande salle du Bugnon Culte intercommunautaire
7 septembre	9 :45	Temple de la Brévine
	17 :30	Temple du Locle Culte de Consécration
14 septembre	9 :45	Temple du Locle
21 septembre	9 :45	Temple du Locle
	9 :45	Eglise du Cerneux-Péquignot Célébration œcuménique

Culte de consécration

Le dimanche 7 septembre sera un grand jour pour notre paroisse. Notre pasteur Quentin Beck recevra la consécration pastorale au Temple du Locle. Avec son collègue et ami Micha Weiss, notre Eglise cantonale accueille deux jeunes pasteurs qui se mettent au service du Christ et de l'Eglise. **Quelle joie de célébrer ce moment ensemble !**

Vous êtes tous cordialement invités à cette fête le 7 septembre à 17 h 30 au temple du Locle. Nous avons besoin de bénévoles pour aider à préparer et ranger le temple ainsi que la salle pour l'apéritif : merci de vous annoncer auprès du président.

Culte du 31 août aux Ponts-de-Martel

Le dimanche 31 août prochain, à la grande salle du Bugnon, dans le cadre de l'Alliance évangélique, le lieu de vie des Ponts-de-Martel et le poste de l'Armée du Salut auront l'occasion de célébrer le traditionnel culte intercommunautaire d'été en collaboration avec l'association Jéthro qui fête cette année ses 25 ans d'existence.

Quelques mots sur l'association Jéthro :

Jéthro est une organisation humanitaire née en l'an 2000 dans les montagnes neuchâteloises, Claude-Eric Robert, paysan et ancien pasteur de l'Eglise apostolique du Locle en est le fondateur.

▪ Les prestations de Jéthro

- ⇒ Elle dispense des formations en agroécologie aux paysans de brousse du Sahel pour les aider à sortir de la misère et restaurer leur environnement.
- ⇒ Elle est active au Burkina Faso depuis l'an 2000 ; elle forme chaque année une centaine de paysans de brousse aux pratiques d'agroécologie.
- ⇒ Un centre de formation agricole et une ferme pilote ont été créés en 2010. Ces formations permettent aux paysans d'améliorer leur rendement tout en préservant l'environnement.

▪ Les résultats sur le terrain

- ⇒ En vivant du fruit de leurs terres, ces paysans et leurs familles sortent peu à peu de la pauvreté et retrouvent leur dignité.
- ⇒ Les familles peuvent bénéficier d'une nourriture suffisante.
- ⇒ Les enfants sont scolarisés.
- ⇒ L'accès aux soins médicaux de base est facilité.

- ⇒ Les jeunes restent à la campagne pour la cultiver ; ils n'ont plus envie d'émigrer en ville puis en Europe.
- ⇒ L'agroécologie contribue également à freiner voire même à inverser l'avancée du désert.

▪ Déroulement de la journée

La manifestation se déroulera le dimanche 31 août aux Ponts-de-Martel, à la salle du Bugnon. La fête commencera à 10 h 00 par une célébration religieuse avec plusieurs églises de la région. Elle sera suivie par un repas et une table ronde avec les collaborateurs du Burkina Faso venus spécialement pour cet événement. Dans une ambiance festive, plusieurs animations pour petits et grands sont prévues tout au long de la journée.

Nous vous attendons nombreux à cette rencontre conçue et pensée pour toutes les générations.

Au nom de l'alliance évangélique des Ponts-de-Martel :

Richard Jeanneret
Président



Merci

Un grand merci à Heidi Landry, Dimitri Maire, Marcel et Colette Monnet, François Aubert, Jacqueline Reichen, Josiane et Jean-Maurice Robert, Sylviane Matthey, Chantal Koly, Nelly Benoît, Yolande Jacquet, Paul Favre, Nelli Büller, Eliane Haldimann

Merci beaucoup à vous de votre aide pour la mise sous plis de la souscription 2025.

CONTACTS |

Une question ? Une envie de visite ? Un besoin particulier ? Autre chose ?
Les ministres et le secrétariat sont à votre disposition et prêts à répondre à vos demandes.

Secrétariat paroissial : Grande-Rue 9, 2400 Le Locle
Tél. 032 931 16 66, courriel : hautesjoux@eren.ch
Horaires : *lundi* de 13 h 30 h à 17 h
mardi de 7 h à 10 h 30
mercredi de 7h à 12 h
jeudi et vendredi : fermé toute la journée.

Site internet : www.eren.ch/hautesjoux/
CCP de la paroisse
23-3309-0, Paroisse des Hautes Joux
IBAN CH45 0900 0000 2300 3309 0

Les pasteurs de la paroisse

Christine Hahn
Grande-Rue 9, 2400 Le Locle
Tél. 079 425 04 73
Courriel : christine.hahn@eren.ch

Groupe Tourbillon/KT

Quentin Beck
Tél. 076 501 19 95
Courriel : quentin.beck@eren.ch

**Colloque des ministres et Enfance
KT enfance/Pré-KT**

Stéphanie Wurz, modératrice
Tél. 032 931 35 33 | 076 384 72 84
Courriel : s.wurz@eren.ch

Responsable du groupe Fire Spir'it

Anaëlle von Allmen
Les Ponts-de-Martel
Tél. 077 464 64 93
Courriel : anaelle@robert-nicoud.ch

Aumônerie des homes

Jérôme Grandet
Tél : 079 462 29 82
jerome.grandet@eren.ch

Conseil paroissial

Le Président
Julien von Allmen
Tél. 079 486 61 12
Courriel : julien.vonallmen@hotmail.ch

Journal La Pive

Murielle Robert
Ch. de Jolimont 10, 2400 Le Locle
Tél. 032 931 77 03 / 079 697 33 35
Courriel : murielle.robert@hispeed.ch

Prochaine parution
Septembre 2025